Le Petit Journal

JEUDI 1er AOUT 187[illegible]

Numéro 5697

SEIZIÈME ANNÉE

LE PROCÈS LEBIEZ ET BARRÉ

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

Présidence de M. le conseiller Mathieu de Vienne

Fin de l'audience du 29.

Audience du 30 juillet.

Lebiez espion étranger

M. LE PRÉSIDENT. — Barré, avant votre arrestation et jusqu'au dernier moment, vous avez conservé votre sang-froid.

BARRÉ. — J'étais obligé de donner le change.

M. LE PRÉSIDENT. — Lebiez, vous aussi vous aviez le plus grand sang-froid. On vous voyait gai, insouciant. Vous aimez les jeux de mots et vous les avez faciles; on a dit de vous qu'ils vous couraient sur les lèvres. Est-ce vrai?

LEBIEZ, tout bas. — C'est possible.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous vous étiez mis en relations avec un certain M. Amaudru, qui se proposait la fondation d'un journal le *Père Duchêne*. Une dame étrangère, que je n'ai pas à nommer, en fournissait les fonds. Amaudru vous avait adressé à M. Buffenoir, directeur de ce futur journal, et M. Buffenoir vous a accepté comme gérant. Dès le mois de février, vous étiez en pourparlers pour cette gérance, et M. Amaudru vous recommandait à Buffenoir.

Vous êtes donc devenu gérant du *Père Duchêne*; vous deviez avoir un traitement de 300 fr. par mois. L'argent nécessaire à la fondation du *Père Duchêne* provenait d'une source que je n'ai pas à indiquer. Vous avez fait une conférence dans la salle de la rue d'Arras, et quel sujet avez-vous choisi? *Le Darwinisme et l'Eglise*. Nous n'avons pas à nous occuper ici des thèses, mais il faut que le jury vous connaisse. Vous prêchiez la destruction des êtres faibles par les forts.

Et vous avez appliqué vos théories à la veuve Gillet; vous vouliez son argent, vous l'avez eu; le plus fort a supprimé le plus faible.